

# Les batraciens dans le Mandement



Crapaud commun

La région du Mandement abrite trois des quatre sites régionaux OBat (Ordonnance fédérale sur la protection des batraciens). Ces sites se situent à Peney, dans le valon de l'Allondon et aux Teppes de Verbois.



Grenouille rousse

Dans une optique de favoriser le déplacement des espèces en vue de leur reproduction, de leur recherche de nourriture et de leur colonisation, il est important de créer un réseau de milieux leur étant favorable. En effet, la plupart des batraciens ne vivent pas l'essentiel de leur temps dans l'eau, mais sur terre, en forêt notamment. Ils ne viennent donc en milieu humide que pour se reproduire (grenouille rousse, crapaud commun, par exemple).

Les réserves naturelles participent à ce réseautage. D'autres sites sont paradoxalement favorables aux espèces, notamment les gravières, ces dernières offrant à certains batraciens des conditions pionnières essentielles. Il est cependant important que les exploitants



Salamandre tachetée

## " 101 étangs "

Le KARCH Genève recherche des coins de terrain chez des particuliers pour installer gratuitement un étang favorable aux amphibiens.

En Suisse, plus de 90% des plans d'eau ont disparus depuis 150 ans. Genève n'échappe pas à la règle, et si depuis les années 1980 de nombreux efforts ont été faits pour les zones humides de grandes et de moyenne surface, les plans d'eau de taille modeste restent rares et déconnectés les uns des autres. Ils participent cependant de manière significative à la mise en réseau des différentes espèces liées à l'eau, dont les batraciens, mais également les libellules.

Inspiré par le projet du KARCH suisse « 1001 étangs », qui vise à créer 1001 étangs sur le territoire suisse, nous proposons ici, pour le canton de Genève, de créer en 3 ans 101 plans d'eau sur le territoire genevois.

Le KARCH Genève offre le matériel de base (bassin en plastique moulé) ainsi que la mise en place de l'étang et de quelques plantes oxygénantes, avec comme seule contrepartie de veiller à son bon état et de ne pas y introduire d'espèces exotiques, ni de poissons. Sur demande, des aménagements esthétiques peuvent aussi être inclus à l'étang, mais seront à la charge du propriétaire. Un suivi sera effectué l'année suivant la pose afin d'évaluer le succès de la colonisation par les amphibiens et d'informer le propriétaire sur les espèces présentes.



Si vous êtes l'heureux propriétaire d'un bout de jardin, et souhaitez contribuer au développement de la faune genevoise en créant un petit plan d'eau, contactez-nous.

Pour toute information : KARCH-GE, CH - 1200 Genève, [info@karch-ge.ch](mailto:info@karch-ge.ch), 044 586 94 35



soient sensibilisés pour qu'ils endossent leur rôle en matière de protection. Le fameux crapaud calamite ou le sonneur à ventre jaune s'en porteront à merveille !

Le citoyen peut également jouer un rôle dans cette mise en réseau à travers ce projet de plans d'eau. Le KARCH-GE ([info@karch-ge.ch](mailto:info@karch-ge.ch)) peut vous renseigner sur les enjeux et les espèces potentiellement accueillies. N'hésitez donc pas à contacter cette équipe dynamique !

Pour le KARCH-GE, Sophie de Chambrier



Crapaud calamite

©Sophie de Chambrier